

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE INTERCOMMUNAL

002/21/03/2021

EXERCICE 2022

Désignation d'un Président de séance
pour le vote du Compte Administratif 2021

Membres en exercice :	13
Présents :	07
Suf. Exprimés :	09
Votes Pour :	09
Votes Contre :	00
Abstentions :	00

L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un mars à 18h30, le Comité Intercommunal du SITS de Chârost – St Florent, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni en la Salle des Délibérations de la Mairie de St Florent/Cher, sous la présidence de Madame C. LOZACH-SIRET.

Secrétaire de séance : M. PHILIPPEAU
Date de convocation : 9 Mars 2022

Etai^{ent} présent(s) :

Mme BERTON (Titulaire) de Charost – M. GONTHIER (Titulaire) de Civray – Mme FOSSE (Titulaire) de Lapan – Mme TRAMUNT (Titulaire) de Plou – Mme SABOURAULT (Titulaire) de St Caprais – M. PHILIPPEAU (Titulaire) de Saugy – Mme LOZACH-SIRET (Titulaire) de Villeneuve/Cher.

Etai^{ent} excusé(s) :

Mme PAVIOT (Titulaire) de Lunery – Mme ROBERT (Titulaire) de St Florent/Cher.

Etai^{ent} absent(s) :

Mme CAULIER (Titulaire) de Corquoy – Mme Aoudar (Titulaire) de Poisieux – M. BONNET (Titulaire) de Primelles – M. ALIAGAS (Titulaire) de St Ambroix.

Ont donné « Pouvoir » :

Mme PAVIOT à Mme LOZACH-SIRET – Mme ROBERT à M. GONTHIER.

Entendu l'exposé de Madame la Présidente concernant l'obligation faite au Comité Intercommunal de désigner un Président pour la séance relative au vote du Compte Administratif,

M. Gilles GONTHIER ayant fait acte de candidature,

LE COMITE INTERCOMMUNAL

- élit M. Gilles GONTHIER comme Président de séance pour le vote ci-dessus mentionné.
- Mme LOZACH-SIRET quitte la salle pour le vote du compte administratif

Saint Florent/Cher, le 22 Mars 2022

Au registre sont les signatures

C. LOZACH-SIRET
Présidente du SITS



Rendue exécutoire

Transmise en Préfecture le :
Publiée le :
La Présidente du SITS,